



**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL  
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA DORDOGNE**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération N°10\_04\_2025

**Objet : Vote du Compte Administratif 2024**

Séance du mardi 08 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril, sur convocation de Monsieur le Président, le Comité Syndical pour la gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni en salle de réunion du siège du SMD3 à Coulounieix-Chamiers, sous la présidence de Francis COLBAC,

Date d'envoi de la convocation	<b>Mercredi 02 avril 2025</b>	
Nombre de délégués en exercice : 33	Nombre de délégués présents : 17	Nombre de votants : 21
Nombre de pouvoirs : 4		
Secrétaire de séance	<b>M. Thierry BOIDE</b>	
Compétences : Obligatoire	Nombre de voix par compétences : 64	

**Présents :**

Evelyne ROUX, Bernadette SALINIER, Francis COLBAC, Hélène REYS, Marc MELOTTI, Vincent FARGEAS, Alain PEYROU, Jean Pierre COLIN, Jean Paul DUBOS, Serge ORHAND, Jean Pierre CAZES, Marjorie MOLLETON, Frédéric GAUTHIER, Jean Louis DESSALLES, Hervé COUSTILLAS, Thierry BOIDE, Jean Marcel BEAU

**Absents :**

Pascal PROTANO, Thierry CIPERRE, Pierre JAUBERTIE, Alain MARTY, Daniel LE MAO, Jérôme PEYRAT, Gérard TEILLAC, Philippe ROUSSEAU, Michel DOBBELS, Bernard TRIFFE, Michel DONNETTE, Johann DESPORT

**Pouvoirs :**

François ROUSSEL donne pouvoir à Francis COLBAC  
Gé KUSTERS donne pouvoir à Marjorie MOLLETON  
Vincent RIVAUD donne pouvoir à Jean Marcel BEAU  
Brigitte CABIROL donne pouvoir à Thierry BOIDE

Monsieur Francis COLBAC est désigné pour présider la séance lors de l'adoption du Compte Administratif 2024,

Considérant que Monsieur Pascal PROTANO, Président du SMD3, se retire et a quitté la salle au moment du vote du Compte Administratif 2024,

Monsieur Francis COLBAC présente le Compte Administratif du SMD3 de l'exercice 2024 dressé par l'ordonnateur.



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES 2024</b>			
Recettes nettes	28 509 207,51	77 357 593,57	105 866 801,08
<b>DEPENSES 2024</b>			
Dépenses nettes	32 498 013,85	75 917 396,35	108 415 410,20
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2024</b>			
Excédent		1 440 197,22	
Déficit	- 3 988 806,34		- 2 548 609,12
<b>RESULTAT D'EXECUTION 2023</b>			
Excédent	10 024 019,79	9 012 533,28	19 036 553,07
Déficit			
<b>RESULTAT GLOBAL</b>			
Excédent	6 035 213,45	10 452 730,50	16 487 943,95
Déficit			

Le compte administratif 2024 fait apparaître le résultat de clôture suivant :

- Un excédent d'investissement de : 6 035 213,45 €
- Un excédent de fonctionnement de : 10 452 730,50 €

Les restes à réaliser de l'exercice 2024 (qui seront reportés sur le budget supplémentaire 2024) s'élèvent à :

- Section d'investissement :
  - Dépenses : 173 155,42 €
  - Recettes : 0,00 €
- Section de fonctionnement : néant

Le résultat définitif du compte administratif 2024 (tenant compte des restes à réaliser) fait apparaître :

- Un excédent d'investissement de : 5 862 058,03 €
- Un excédent de fonctionnement de : 10 452 730,50 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**ADOpte** le compte administratif 2024 du SMD3 dressé par l'ordonnateur dont le résultat de clôture est conforme au résultat du compte de gestion 2024 dressé par le payeur.

Pour : 40 Voix	Contre : 0 Voix	Abstention : 0 Voix
----------------	-----------------	---------------------

Pour extrait conforme, Coulounieix-Chamiers le : 14 AVR. 2025

Secrétaire de séance

Thierry BOIDE

Le Président

Pascal PROTANI



